

 TABLEAU DE BORD

Prix des grumes - n° 1

Avril 2026

Prix des grumes au 2^{ème} semestre 2025 : repli des feuillus et poursuite de la hausse des prix des conifères

Au second semestre 2025, les prix des grumes de feuillus connaissent un net repli. La baisse est particulièrement marquée pour le chêne (-10,8 % sur le semestre) (*figure 1*), sous l'effet d'un recul de la demande de bois de qualité supérieure destiné à la fabrication de merrains. Les prix des grumes de peuplier et de hêtre baissent également, respectivement de 3,6 % et 0,8 % par rapport au premier semestre 2025.

A l'inverse, les prix des grumes de conifères poursuivent leur dynamique haussière engagée au premier semestre 2024. Les prix des grumes de sapin-épicéa augmentent de 5,4 % sur le semestre, et de manière plus modérée pour le douglas (+3,1 %), le pin sylvestre (+1,6 %) et le pin maritime (+1,0 %).

En glissement annuel, la progression reste soutenue pour le douglas et le pin sylvestre, avec des hausses supérieures à 8 %. A l'inverse, les prix des grumes de chêne et de hêtre voient leur prix se replier respectivement de 9,1 % et 4,6 %, confirmant la dégradation du segment des feuillus.

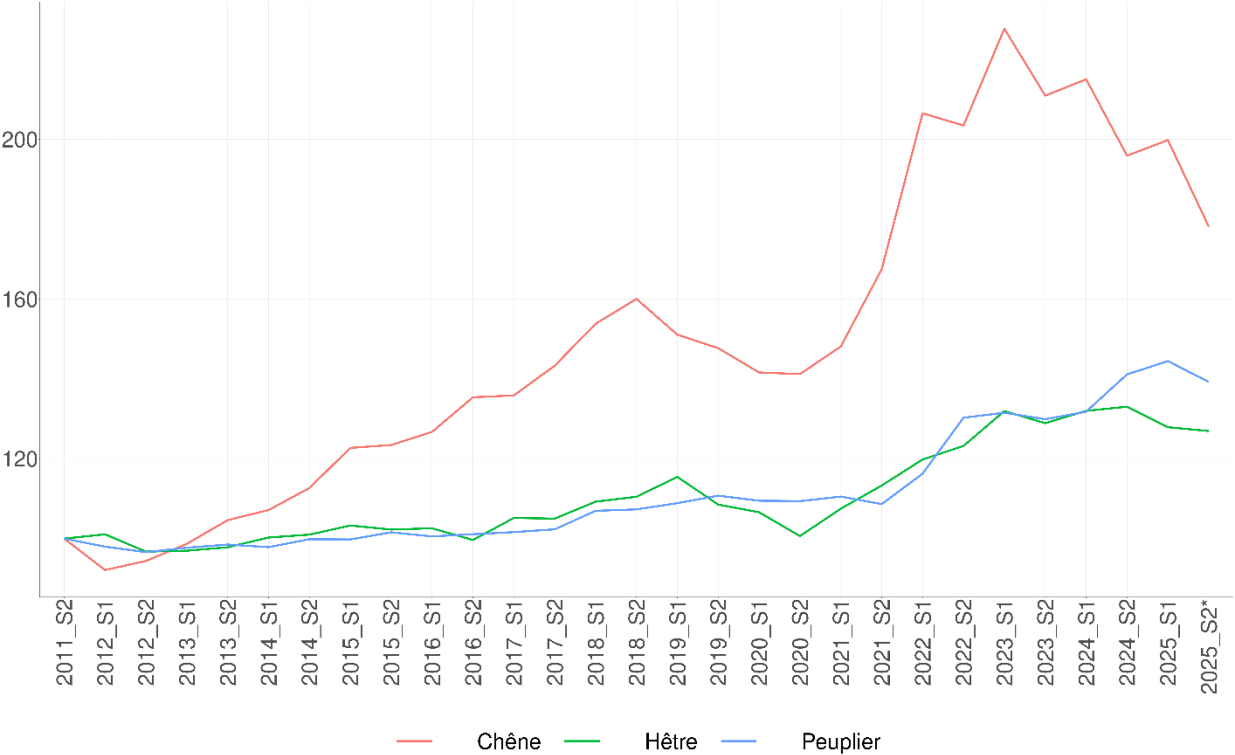
Figure 1 : Evolution des prix des grumes

Période	Chêne	Douglas	Hêtre	Peuplier	Pin Maritime	Pin Sylvestre	Sapin- épicéa
S2 2025 / S1 2025 (%)	-10,8	3,1	-0,8	-3,6	1,0	1,6	5,4
S2 2025 / S2 2024 (%)	-9,1	8,1	-4,6	-1,3	4,1	9,7	6,6

Source : Agreste-SSP-Prix du bois

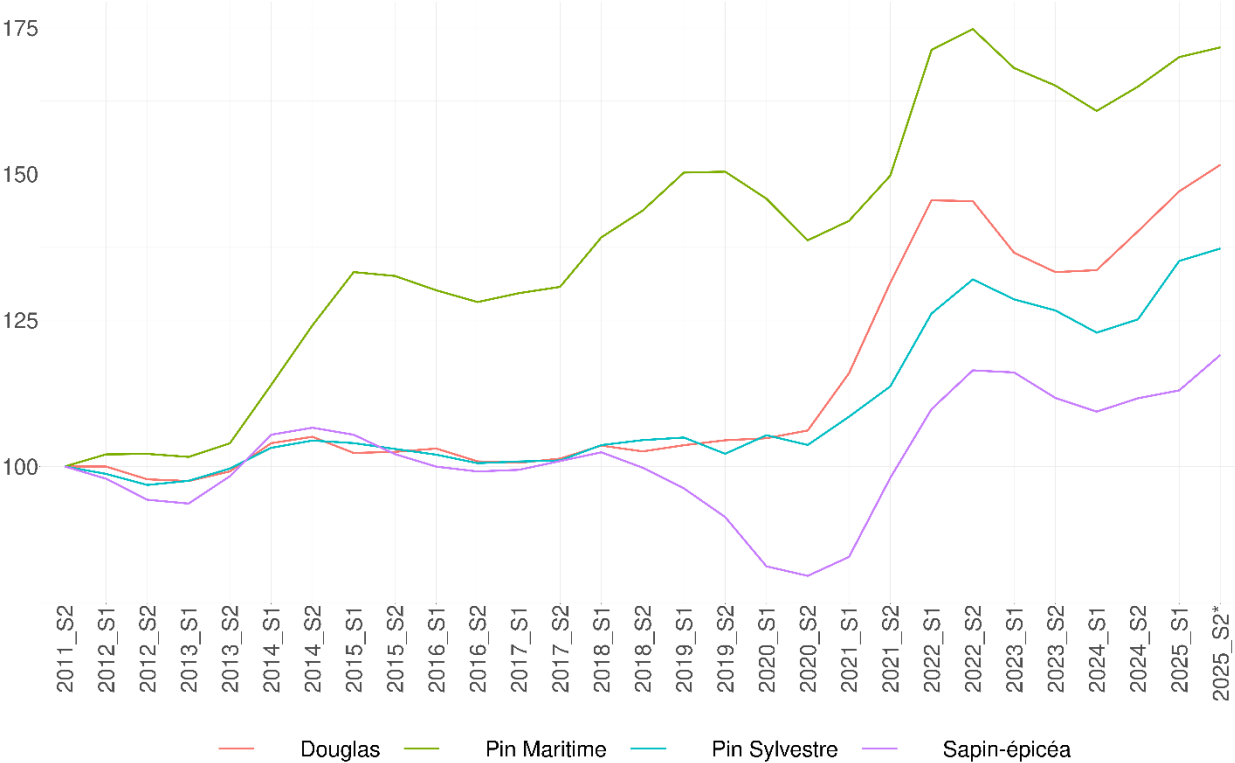
Les figures suivantes complètent cette analyse en détaillant l'évolution des prix selon les essences et les segments de marché.

Figure 2 : Indice de prix des grumes des feuillus – France



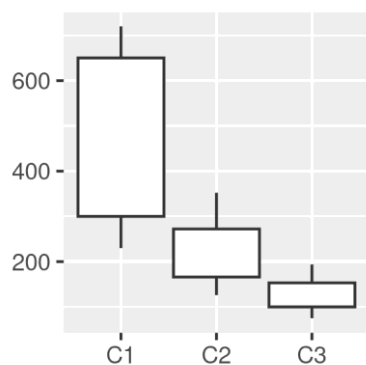
*Indices provisoires Source : Agreste-SSP-Prix du bois

Figure 3 : Indice de prix des grumes des conifères – France



*Indices provisoires Source : Agreste-SSP-Prix du bois

Figure 4 : Prix des grumes des feuillus déclarés en France au S2 2025

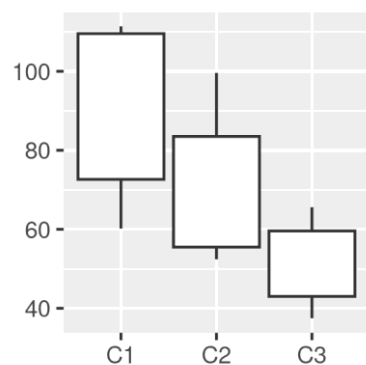


Chêne (€ par m3)

C1 : Classes A et B norme NF EN 1316-1 ou qualité tranchage, merrain, sciage plots

C2 : Classe C norme NF EN 1316-1 ou qualité sciage avivés pour menuiserie

C3 : Classe D norme NF EN 1316-1 ou qualité sciage avivés pour charpente, emballage/palette

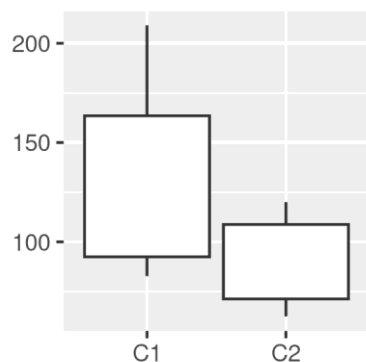


Peuplier (€ par m3)

C1 : Classe A norme NF EN 1316-2 ou qualité déroulage pour contreplaqué

C2 : Classe B norme NF EN 1316-2 ou qualité déroulage pour emballage léger

C3 : Classe C norme NF EN 1316-2 ou qualité sciage



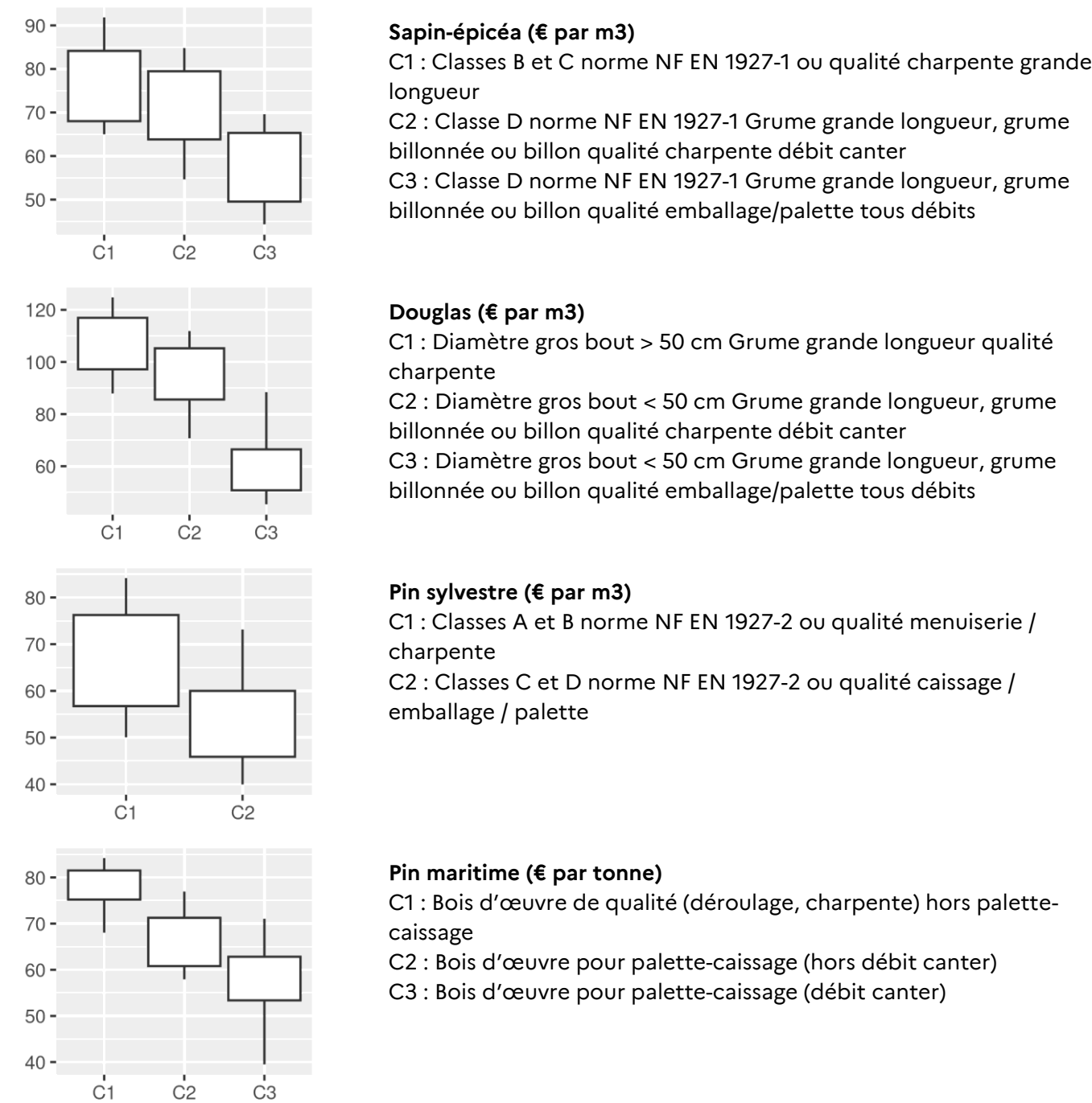
Hêtre (€ par m3)

C1 : Classes A et B norme NF EN 1316-1 ou qualité déroulage, sciage plots

C2 : Classe C norme NF EN 1316-1 ou qualité sciage avivés

Source : Agreste-SSP-Prix du bois

Figure 5 : Prix des grumes des conifères déclarés en France au S2 2025



Source : Agreste-SSP-Prix du bois

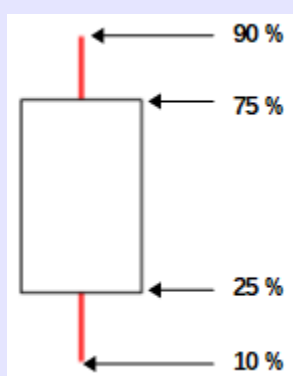
Source et méthodes

Les indices d'évolution des prix des bois sont calculés à partir des données de l'enquête "Prix du bois" qui recueille chaque semestre les prix moyens et les volumes des grumes. Les unités interrogées sont des entreprises exerçant une activité d'exploitation forestière, sélectionnées parmi celles répondant à l'enquête annuelle de branche « Exploitation forestière et scieries ». Au 2^{ème} semestre 2025, ce sont ainsi 228 entreprises forestières rentrant dans le champ de l'enquête qui ont été interrogées. Les données sont provisoires car les entreprises ont la possibilité de compléter ou corriger les données du semestre précédent.

La représentation graphique utilisée pour restituer le prix des grumes bord de route est la « boîte à moustache ».

Elle permet de connaître la répartition des prix au regard des effectifs concernés :

- Le prix du premier décile correspond au fait que 10 % de l'effectif a un prix inférieur
- Le prix du premier quartile correspond au fait que 25 % de l'effectif a un prix inférieur
- Le prix du troisième quartile correspond au fait que 75 % de l'effectif a un prix inférieur donc par déduction, 50 % de l'effectif a un prix compris entre le 1^{er} et le 3^e quartile
- Le prix du neuvième décile correspond au fait que 90 % de l'effectif a un prix inférieur



CHÊNE	France		
1 ^{er} semestre 2023	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
1 ^o décile – 10 %	218 €	125 €	84 €
1 ^o quartile – 25 %	319 €	164 €	100 €
3 ^o quartile – 75 %	684 €	292 €	165 €
9 ^o décile – 90 %	850 €	361 €	218 €

A titre d'exemple dans ce tableau sur le chêne, au 1^{er} semestre 2023, 25 % des récoltants ont vendu des grumes de chênes de catégorie 1 moins de 319 € et 75 % pour un prix inférieur à 684 €. On peut ainsi en déduire que la moitié des récoltants ont vendu des grumes de catégorie 1 entre 319 € et 684 €.

Pour en savoir plus

Consultez le site Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Vous y trouverez via l'onglet « CHIFFRES ET ANALYSES » rubrique « Forêts, bois, industrie du bois », sous-rubrique « Données économiques » :

- la publication
- les questionnaires associés

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Rédacteurs : Bastien Perrin-Zen et Sylvie Corradin
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution
© Agreste 2026